



Bruxelles, le 16 mai 2022

CM 3151/22

JAI
COPEN
EUROJUST
CODEC

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	steven.cras@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+ 32 2 281 54 83 (Secr.: +32 2 281 22 19)
Objet:	Conseillers JAI (COPEN - Procédure d'urgence de modification du règlement Eurojust relatif aux crimes de guerre) (fin de matinée uniquement)

Date:	17 mai 2022
Heure:	12:00
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT LEX Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

Format 1+0

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Proposition de règlement révisé modifiant le règlement (UE) 2018/1727 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la collecte, la conservation et l'analyse des preuves relatives au génocide, aux crimes contre l'humanité et aux crimes de guerre à Eurojust
 - Examen des amendements proposés par le Parlement européen en vue d'un accord au Coreper
 - = WK 7097/22 (à publier)

3. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.